

29 novembre 2010

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la Réunion plénière sur la question de la Palestine**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour traiter de la douloureuse et lancinante Question de la Palestine.

Aujourd'hui, 29 novembre, nous marquons aussi la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. À cette occasion, j'ai pris la parole ce matin devant la Commission pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

J'ai rappelé l'engagement durable et résolu de l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur du peuple palestinien, en faveur des peuples de la région et en faveur du processus de paix.

C'est dans le même esprit de ferme détermination que j'ouvre cet après-midi le débat sur la Question de la Palestine.

Vous le savez, la date du 29 novembre coïncide avec le jour où, en 1947, l'Assemblée générale a adopté la résolution 181, qui partage le territoire connu sous le nom de « Mandat palestinien » en deux États : l'un juif, l'autre arabe.

Depuis, l'Assemblée générale s'est engagée constamment pour assurer qu'une résolution pacifique du conflit continue à être une priorité dans l'agenda de la communauté internationale.

L'Assemblée générale a affirmé à plusieurs reprises qu'elle considère une solution conforme à la résolution 181 comme étant la plus viable – une solution où les Israéliens et les Palestiniens vivent, les uns à côté des autres, en paix et en sécurité, à l'intérieur de frontières reconnues. Nous ne devons pas ménager nos efforts pour soutenir tant Israël que l'Autorité palestinienne pour atteindre une solution juste et durable, qui vienne à bout de décennies de confrontation, de conflit et de violence.

Aujourd'hui, après 63 ans de souffrances infligées aux populations de la région, nous devons nous demander comment nous allons expliquer aux générations à venir notre incapacité, durant toutes ces années, à réaliser ce que tous considéraient comme juste et bénéfique pour tous. Nous devons nous rassembler pour engager de manière crédible et sincère le dialogue et chercher le compromis qui nous mènera à cette solution.

J'encourage les parties dans leur volonté de s'engager, mais il faut faire plus. Il faut aller au-delà des bonnes intentions et dépasser les blocages qui se sont installés avec le temps. Il faut mener, enfin, d'honnêtes et justes négociations. La violence et les actes de terreur doivent cesser. Le droit international et les résolutions des Nations Unies doivent être respectés. Toutes actions qui pourraient aggraver la situation et alimenter un climat de suspicion et de méfiance doivent arrêter.

Ceci n'est pas une tâche aisée. Des choix difficiles et des sacrifices vont être nécessaires de part et d'autre. Mais nous devons absolument trouver enfin la force et le courage de répondre aux aspirations des peuples de la région de vivre, ensemble, dans la dignité et la sécurité. Le temps de faire la paix est venu.

Dans l'immédiat, nous devons prendre des mesures pour alléger la souffrance du peuple palestinien. L'Assemblée générale a exprimé à plusieurs reprises sa préoccupation quant aux conditions humanitaires dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Sans progrès rapide, les conditions humanitaires, économiques et de sécurité du peuple palestinien continueront de se détériorer. J'appelle tous les États Membres à soutenir le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). J'encourage la communauté internationale à apporter son soutien financier, technique et politique pour alléger la détresse du peuple palestinien.

Les enjeux sont élevés, mais il n'y a pas d'alternative à une résolution pacifique de la situation. Notre débat aujourd'hui doit confirmer cette détermination.